

FEDERAL 2016

JEUX ECOLES de VTT



Saint Quentin en Yvelines 78
2 & 3 juillet 2016



CHAMPIONNAT NATIONAL VTT
2 & 3 Juillet 2016



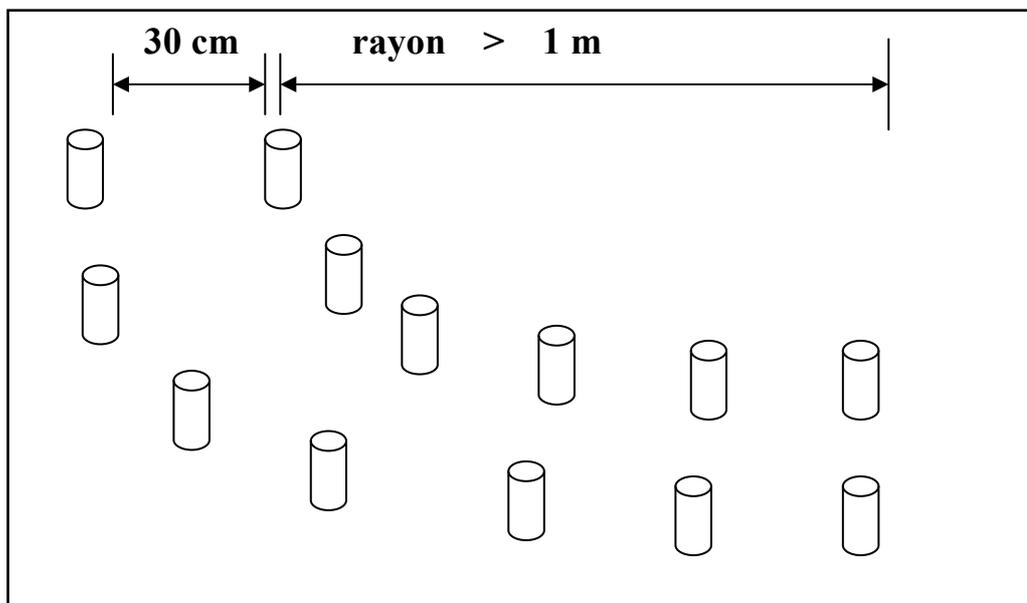
Pour les poussins, les pupilles et les benjamins:

- Passage étroit courbe n° 2 bis
- Le slalom irrégulier n°7
- La bosse
- La bascule
- Le slalom piquets n°9 bis
- Simple huit n° 17
- Le rond n°23

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT
2 & 3 Juillet 2016

Jeu n° 2 bis

PASSAGE ETROIT COURBE



Pénalités

Quille tombée
(une ou plusieurs) = 1 faute

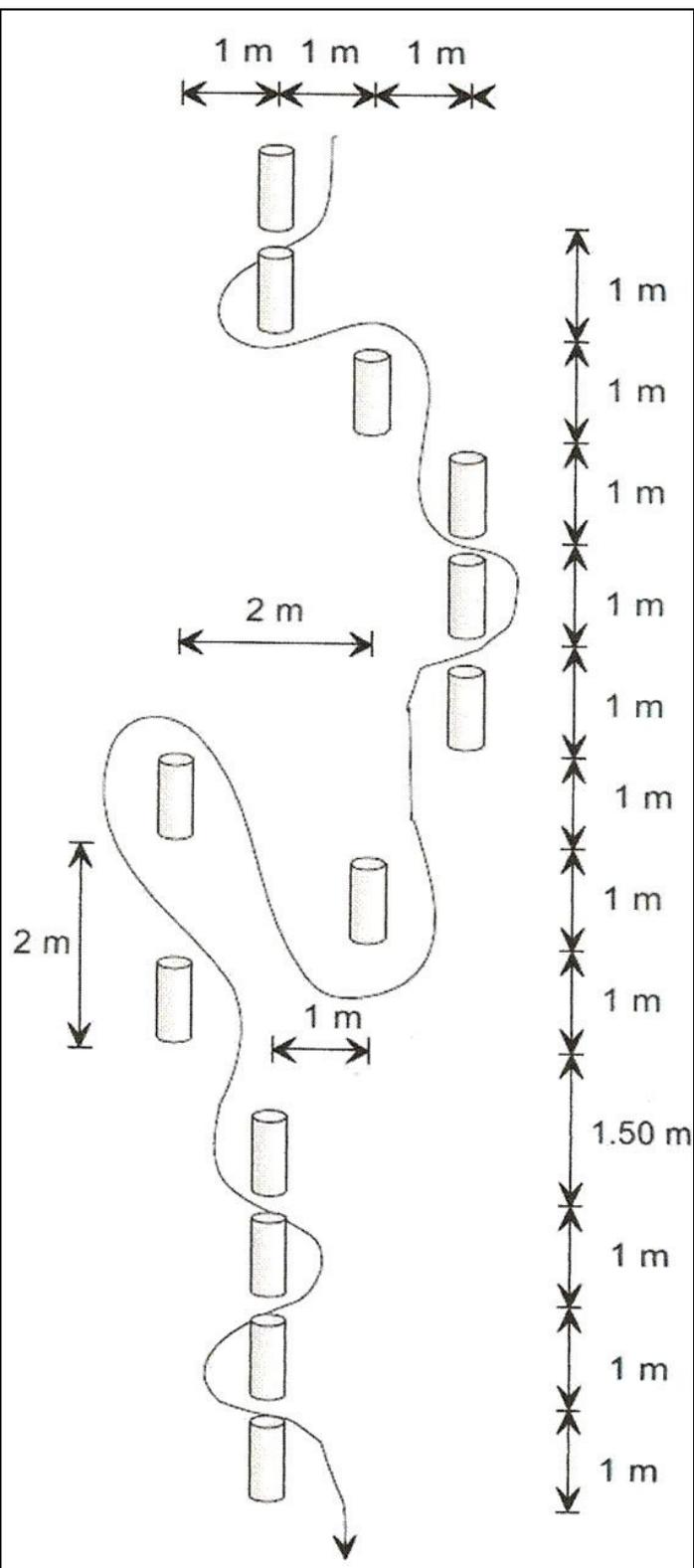
Pied à terre ou chute = 1 faute

Tout le jeu évité ou sabordé = 10 fautes

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT
 2 & 3 Juillet 2016

Jeu n° 7

SLALOM IRREGULIER
(FLECHE)

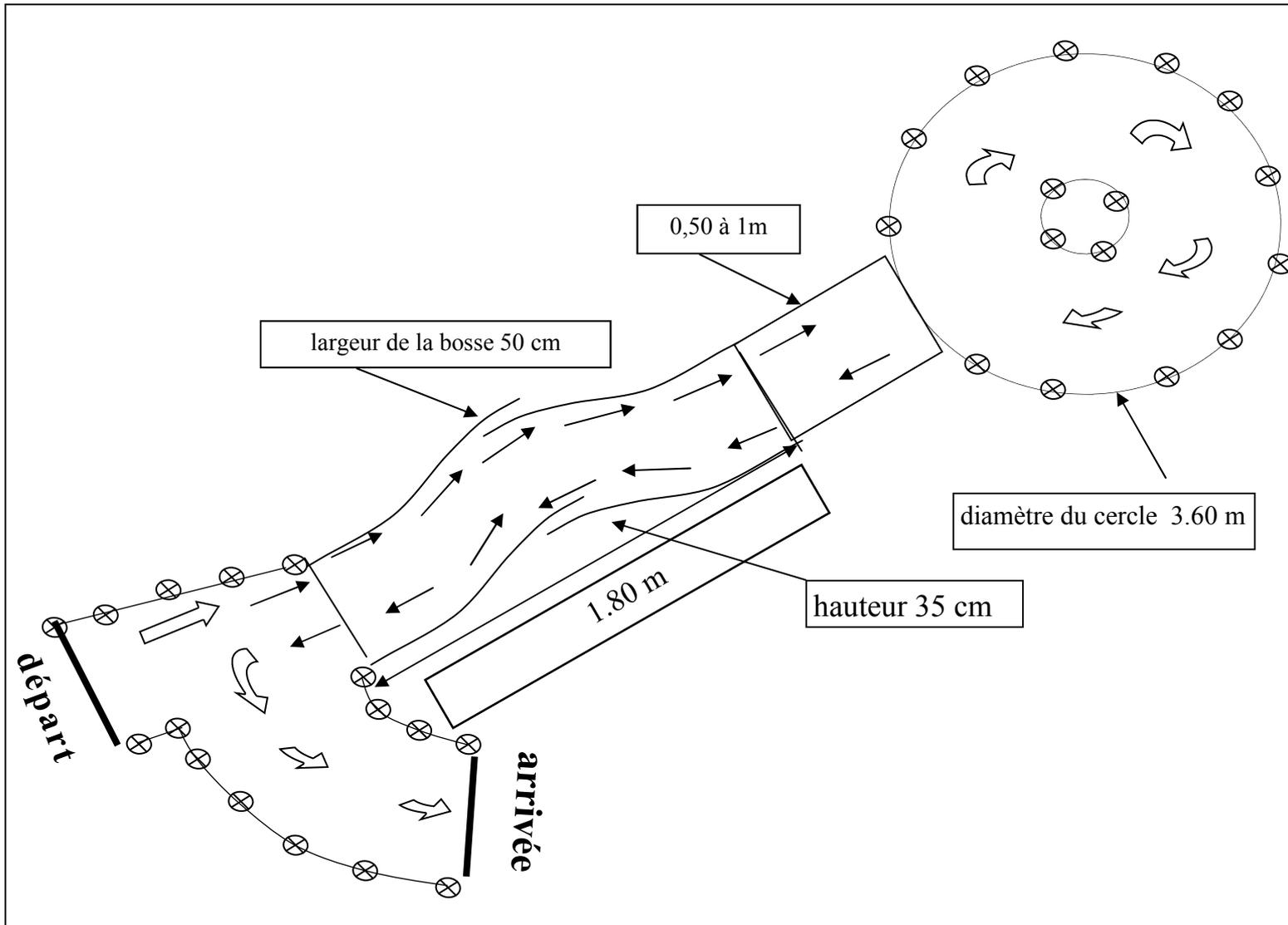


Pénalités
 chaque quille tombée
 évitée ou mal passée = 1 faute
 pied à terre = 1 faute
 chute = 2 fautes
 erreur de sens du circuit = 2 fautes
 tout jeu évité = 10 fautes
 6 fautes maximum sauf jeux évités

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT

2 & 3 Juillet 2016

la bosse

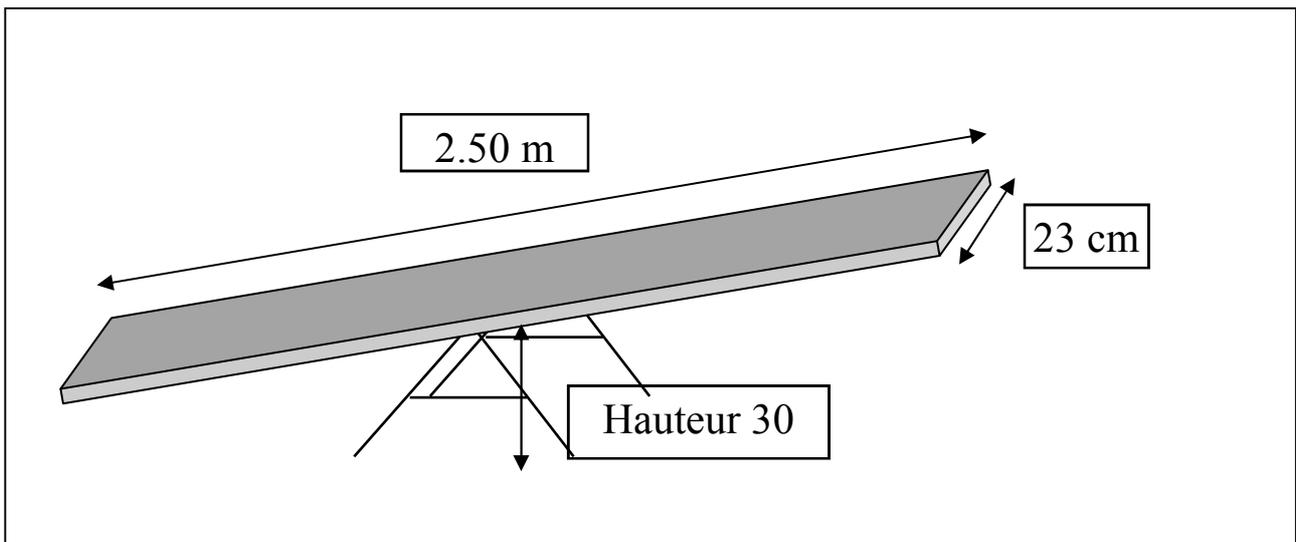


Pénalités

chaque quille touchée 1 faute
pied à terre 1 faute
chute = 10 fautes
jeu évité = 10 fautes

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT
2 & 3 Juillet 2016

la planche à bascule :
Les 2 roues du vélo doivent sortir au bout de la planche



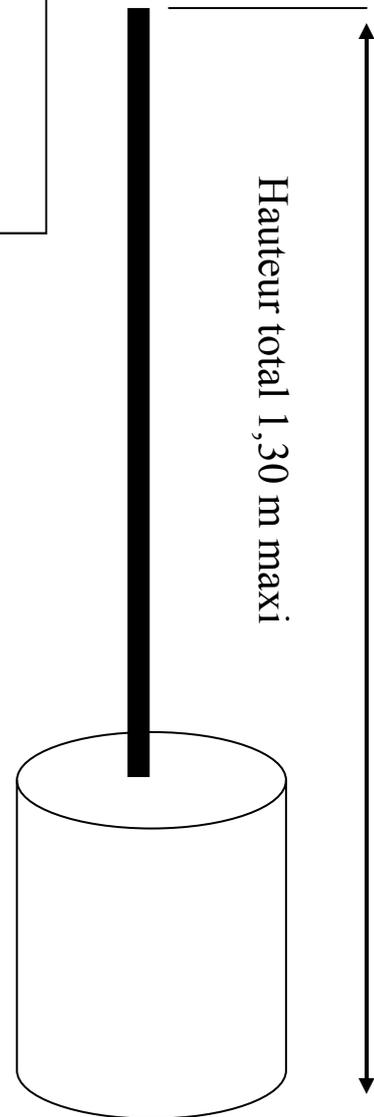
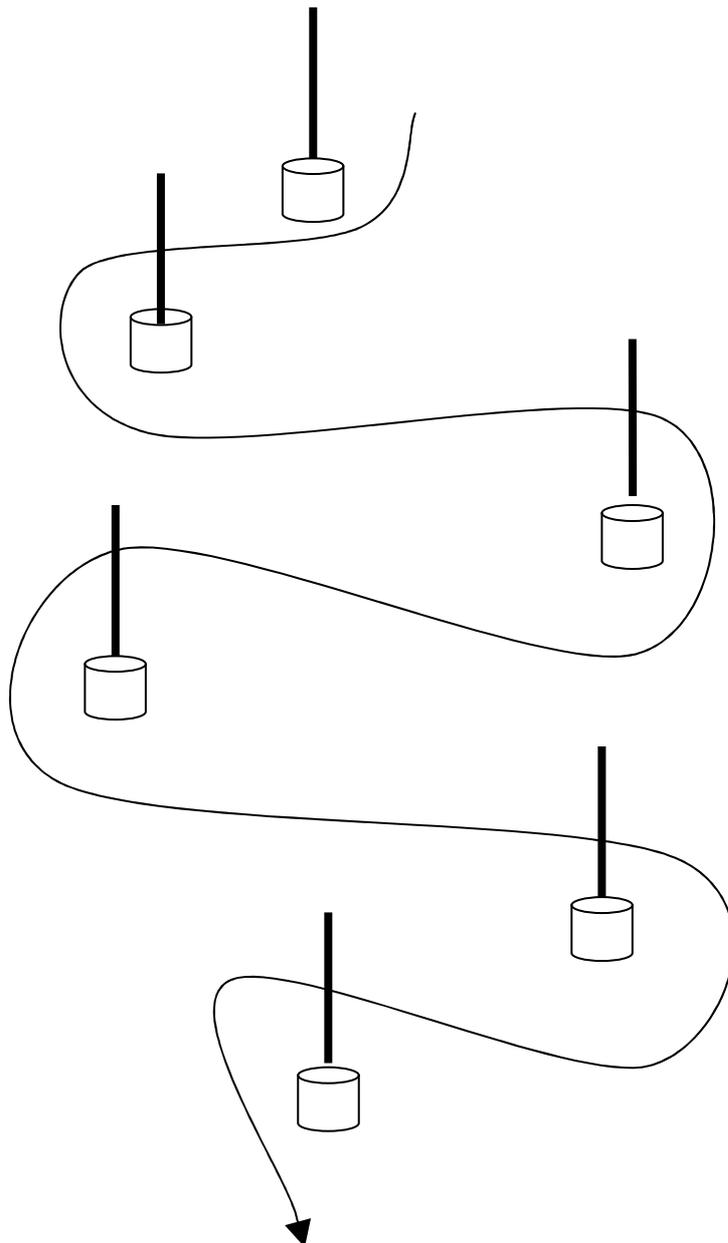
Pénalités

pied à terre 1 faute
chute ou jeu évité = 10 fautes
Sortie de planche = 1 faute par roue

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT
2 & 3 Juillet 2016

Jeu n° 9 Bis

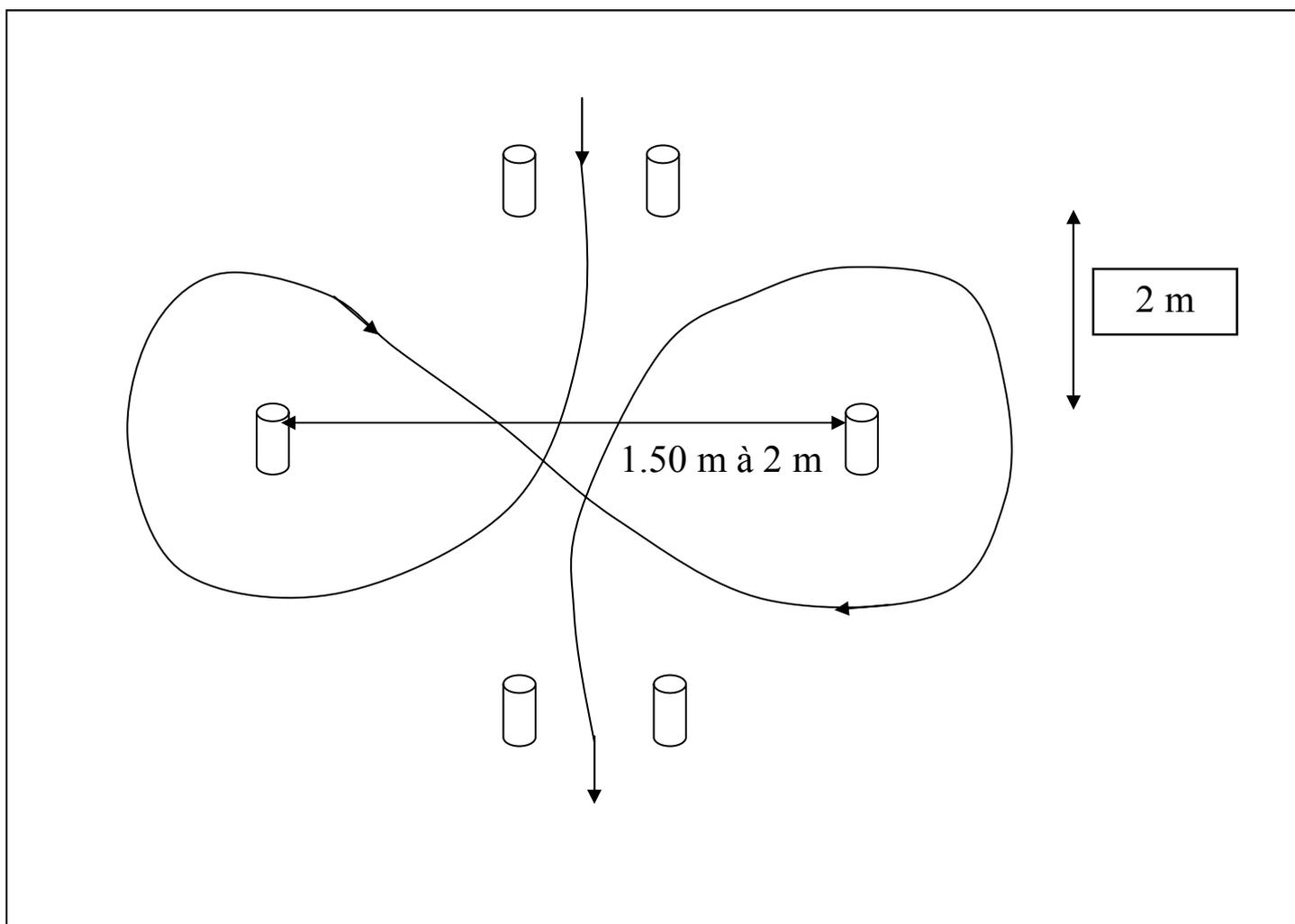
chaque quille tombée
évitée ou mal passée = 1 faute
pied à terre ou chute = 1 faute
Chute = 2 fautes
Erreur de sens = 2 fautes
Tout jeu évité = 10 fautes
6 fautes maximum sauf jeux évités





CHAMPIONNAT NATIONAL VTT
2 & 3 Juillet 2016

Le simple huit jeu n° 17

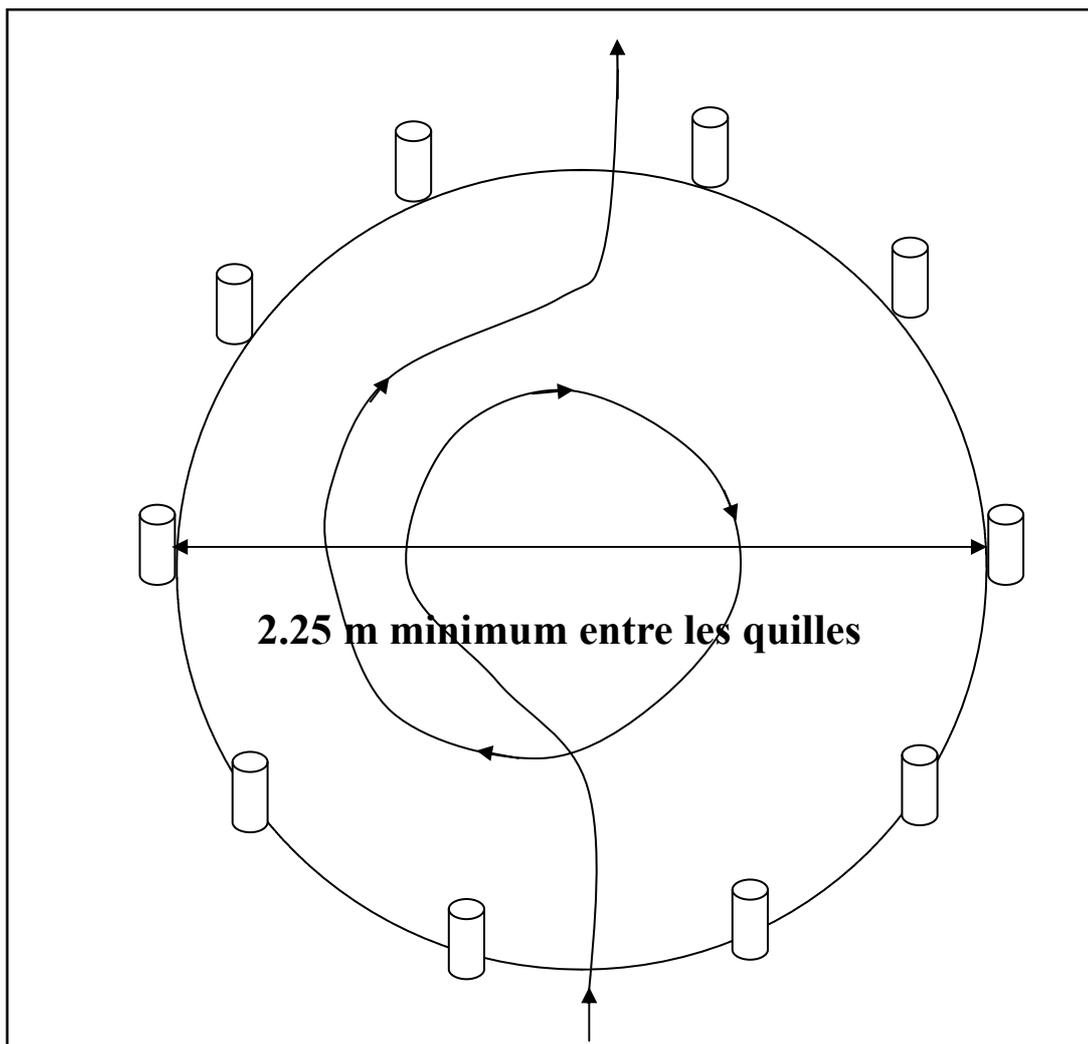


Pénalités

- chaque quille tombée 1 faute
- pied à terre 1 faute
- chute = 10 fautes
- jeu évité = 10 fautes

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT
2 & 3 Juillet 2016

Le passage dans le rond jeu n°23



Pénalités

chaque quille tombée 1 faute
pied à terre 1 faute
chute 10 fautes
jeu évité 10 fautes

Règlement 2016

Critérium National

F.S.G.T. Des Jeunes

Vététistes



1. QUALIFICATION

Le Critérium National FSGT des jeunes Vététistes est ouvert aux coureurs licenciés FSGT validés avant le 1^{er} mars de l'année du championnat ou à la date de la 1^{ère} course du comité (4 mois avant le Fédéral) répartis dans les catégories suivantes :

POUSSINS(e)s
7 et 8 ans né(e)s en 2008 et 2009
PUPILLES
9 et 10 ans né(e)s en 2006 et 2007
BENJAMINS(e)s
11 et 12 ans né(e)s en 2004 et 2005

Les engagements devront parvenir à la fédération avant le 4 juin 2016. Seuls seront engagés ceux validés par le comité du coureur.

Les engagements sont à 2 € pour les poussins, pupilles et benjamins.

2. MATERIEL

Le port du casque rigide est obligatoire sur le vélo. **Pour la sécurité des participants Interdiction a toute caméra sur le vélo ou sur le concurrent.**

Chaque concurrent ne devra posséder qu'un seul vélo **avec les mêmes roues et les mêmes pneus (pneu slic interdit).Aucun changement sur le vélo n'est autorisé entre les deux épreuves.**

Le changement de roues est autorisé au podium sur bris.

3. PRISE DES DOSSARDS

La prise de dossard se fera individuellement ou collectivement sur présentation de la Licence aux lieux et horaires indiqués dans le dossier préparatoire du championnat.

Des tranches de numéros seront attribuées suivant les catégories ci-dessus.

4. LES DEPARTS

Les catégories enfants de poussins a benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques a chaque catégorie. Les départs devront être différer (en premier les garçons et en deuxième les filles). Le temps doit être décalé en fonction des difficultés du parcours.

5. INDICATIF DES LONGUEURS DES CIRCUITS

POUSSINS(e)s
1450 mètres
PUPILLES
1700 mètres
BENJAMINS(e)s
1950 mètres

6. ACCIDENT – INCIDENT

La chute ou l'incident mécanique réparable ne sera pas prétexte à recommencer. Seul le bris de matériel, crevaison comprise ne permettant pas de poursuivre le parcours à vélo, et dûment constaté par les commissaires, pourra donner lieu à un deuxième départ après le dernier concurrent, sauf pour le Cross Country.

Le coureur qui abandonnerait une épreuve pour quelque raison que ce soit sera crédité automatiquement du maximum de fautes.

7. EPREUVE D'ADRESSE GYMKHANA

A) Principe

Epreuve individuelle et non chronométrée. Seul le nombre de fautes sur les obstacles est pris en compte.

A partir du départ le parcours doit être fluide ou il n'est pas permis de mettre le pied a terre ni de s'arrêter entre chaque atelier et ceci jusqu'à l'arrivée (les deux roues doivent être continuellement au sol, (trial interdit sur l'épreuve)

Un juge officiel et un secrétaire du comité organisateur, ainsi que 3/6 commissaires de 3/6 comités différents, sont nommés par le collectif d'organisation lors de la réunion préparatoire.

Le juge officiel indique aux 3/6 commissaires, avant l'épreuve, les fautes à comptabiliser.

Chaque concurrent se présente au départ de sa catégorie, en respectant l'ordre des plaques de cadre. Les horaires définitifs seront arrêtés en fonction du nombre d'engagés.

Le juge officiel donne le départ de chaque concurrent à tour de rôle.

Deux commissaires suivent chaque concurrent. Ils ne peuvent pas être du même comité que le concurrent.

Les commissaires annoncent à l'arrivée le numéro de la plaque et le nombre de fautes.

En cas de désaccord entre les deux commissaires sur le nombre de fautes, le juge devra trancher.

Le secrétaire note le nombre de fautes de chaque concurrent que lui indique le juge.

B) Barème des pénalités et exercices

Voir feuille d'exercice gymkhana
(On ne parle pas de points mais de fautes)

8. CROSS COUNTRY

Epreuve individuelle et chronométrée.

9. CLASSEMENT

Gymkhana : Classement avec fautes

Cross-country : Le positionnement sur la ligne de départ se fera par lignes (à définir) selon le nombre de fautes durant le gymkhana.

Zéro faute : 1^{ère} ligne, une faute : 2^{ème} ligne, deux fautes : 3^{ème} ligne etc...

10. DISCIPLINE

Toute équipe gagée sera soumise au respect des règlements du Championnat.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe à l'encontre des commissaires ou des participants sera sanctionnée.

Seul le responsable **de la délégation** sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

11. REUNION PREPARATOIRE

Seuls les responsables des comités ou de délégations sont invités.

12. RECLAMATIONS

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse ci-dessous.

13. RECOMPENSES FEDERALE

1 Médaille à chaque participant.

Un prix d'équipe avec label Critérium National de la jeunesse par comité sera remis aux 3 premiers comités par addition des 3 meilleures places des coureurs du comité sur les épreuves du Critérium National.

Des maillots au 1 premier du critérium de chaque catégorie d'âge (marquer Critérium) et les Trophées sont à la charge du comité organisateur.

**Commission National des Activités Vélo de la
F.S.G.T.
14/16, rue de Scandicci**